

Le Ministre



Monsieur Sébastien BOUVIER
Animateur CFDT - INTERCO CFDT
47-49 Avenue Simon Bolivar
75950 Paris Cedex 19

Paris, le **13 NOV. 2023**

Uly
Monsieur,

L'enjeu de sécurité exceptionnel que représente l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques à l'été 2024 constitue un défi majeur pour les forces de sécurité intérieure et les acteurs du secours, parallèlement à la sécurisation d'autres événements d'ampleur dont les commémorations des 80 ans des débarquements de Normandie et de Provence. Je n'ai aucun doute sur notre capacité à le relever dans la continuité du succès de la Coupe du monde de rugby. En effet, grâce à la mobilisation de tous, plus de deux millions de spectateurs ont pu assister aux matchs dans d'excellentes conditions et ce sans incident majeur. Que chacun en soit remercié à travers vous.

Du 24 juillet au 8 septembre 2024 se dérouleront les épreuves des jeux Olympiques et Paralympiques. J'ai fixé des objectifs très ambitieux de mobilisation puisque c'est en moyenne 30 000 agents des forces de sécurité intérieure et plus de 20 000 acteurs du secours qui seront sur le terrain chaque jour, complétés par les personnels administratifs du Ministère.

Alors que nous demanderons des efforts exceptionnels à l'ensemble du personnel du Ministère, il est indispensable que les représentants des personnels soient pleinement associés à la définition des mesures de gestion des ressources humaines qui seront mises en œuvre pour en tenir compte.

Dans la continuité du comité social d'administration ministériel du 26 septembre, j'ai donc décidé le lancement de concertations avec les organisations syndicales afin d'aboutir à un protocole commun spécifique au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

S'agissant des sapeurs-pompiers, j'ai demandé au Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises de lancer sans délai avec vous, en lien étroit avec les financeurs des services d'incendie et de secours, une concertation permettant de définir les modalités de l'accompagnement des sapeurs-pompiers dans cette période exceptionnelle.

Le Secrétaire général du ministère, appuyé par les directeurs généraux, veillera pour sa part à la cohérence ministérielle de l'ensemble de ce dispositif qui sera discuté au sein du comité social d'administration ministériel.

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Alors que l'Etat demandera plus à ses personnels dans les prochains mois, il est légitime d'en tenir compte et de se donner les moyens de la juste reconnaissance et du nécessaire accompagnement de ces efforts. Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Suivant


Gérald DARMANIN

2/2